L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 27. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 24 OCTOBRE 1829. Vo

Conditions:—L'ABEILLE parait tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera d'envoyer la feuille à ceux qui ne feront pas connaitre leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent [illegible] escalins pour la première fois, et [illegible] alins pour chaque insertion subsé[illegible] pour chaque langue, *payable d'av*[illegible] une piastre par carré, pour [illegible] insertion, et quatre escalins p[illegible] insertion subsequente, lorsqu[illegible] payer qu'après la dernière [illegible]

GRAISSE—100 barils graisse, qualité supérieure, en débarquement et à vendre par
17 oct. H & W BELL,
Rue des Magasins, No. 41.

JOSEPH T. BAUDUC offre à vendre à son encan, un jeune mulâtre de 13 ans, bon domestique, parlant Anglais un peu Français. Cet esclave sera vendu [illegible]
19 septembre

RESTAURANT D'ORLEANS.

MRS. CHERI & PICARD ont l'honneur d'annoncer au public et particulièrement a leurs amis que, aujourd'hui, Jeudi 15 Octobre, ils font l'ouverture de leur Restaurant, a la rue Bourbon entre St. Pierre et Orléans. On y trouvera constamment un assortiment des mets les plus variés, de meilleur goût, et traités avec tout le soin que permet l'art de la cuisine. Ils prendront des pensionnaires pour le dehors, et se chargeront, au plus juste prix, de la confection des repas de Loges ou autres, tels que repas de famille, de noces, &c. 15 oct.

INSTITUTEUR.

UNE personne d'un âge mûr, à qui la pratique de tous les genres d'enseignement est familière depuis long-tems, soit dans les arts d'agrément, soit dans les sciences utiles, et qui a eu l'avantage de parachever l'éducation d'un grand nombre de personnes des deux sexes des premières familles de cet Etat, désire trouver une place d'instituteur à la campagne, où il se chargerait d'élever les enfans d'une famille ou plus. Cette personne parle et traduit les langues française et anglaise. Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau de cette feuille. 22 sept.

MADAME Vve. BERNARD, Accoucheuse, avantageusement connue, offre ses services au public. Elle demeure rue Bourgogne, entre Toulouse et St. Pierre No. 178. 15 oct

PHARMACIE NOUVELLE.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir une PHARMACIE à l'encoignure St. Philippe et Bourbon, où les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, trouveront toute espèce de Médicaments simples et composés.
29 sept. J. MICHINARD.

ERASME LEGOASTER, Merchant-Taylor, has the honor of informing the public and his customers that he has returned to this city with a complete assortment of goods in his line, such as a variety of fashionable French Cloths and others, elegant Patterns for Waistcoat, &c., the whole from the best European manufactories. He will as heretofore endeavor to give satisfaction to those who will honor him with their custom, and his prices will be moderate.
☞His Shop is still at No. 124, Chartres street.
15 october

VROUMAGE offre a vendre 12 balles de fil de Rennes, fin,
5 boucauds Feuilles d'emballage,
10 balles Brain pour monstiquaires,
10 caisses Serrures de 4 à 10 pouces, à 1 et 2 clefs et pour armoires,
7 Dito Verroux, Loquets, Pomelles, Tarjettes, Pitons,
90 tiercons Vinaigre blanc par 98 gallons,
10 pipes Eau de-vie 4e. preuve, de Cognac,
130 bques. de Vin rouge de Bordeaux de $24 à 50.
800 caisses dito et blanc, diverses qualités, Bouchons fins pour bouteilles et damejeannes.
Eau de Cologne, 25 barils très beau Café de St. Yago de Cube &c. &c. 18 aout.

ECOLE DE DANSE.

MR. E. BERTUS a l'honneur d'informer le public qu'il fera l'ouverture de son Ecole de Danse le 1er. d'Octobre prochain, ses classes auront lieu le matin depuis six heures jusqu'à neuf et le soir de six heures à dix.

Il se transportera dans le courant de la journée au domicile des personnes qui désireront des leçons particulières.
22 sept.—3f

LES soussignés reçoivent par le navire *Seine*, capt. Tyson, venant de Bordeaux, les articles suivans qu'ils vendront à des prix moderés.
Sangsues de premier choix.
Pots assortis, à l'usage des pharmaciens.
Fleurs et plantes medicinales.
Poix d'Iris.
Nérolie, &c.
26 mai. FORESTIER et Co.

FROMAGE—11 caisses Fromage, en débarquement du navire Azelia, à vendre par
1o oct. N.C. BYRNE Dorsère.

200 Barillets Blanc de Céruse pour broyé Plumb, en débarquement du brick Swan, venant de Philadelphie et à vendre par
2[illegible] juin S, RYAN & P. MOCo.

ERASME LEGOASTER,

MARCHAND-TAILLEUR, a l'honneur de prévenir le public, et ses pratiques, qu'il est de retour en cette ville, avec un assortiment complet de MARCHANDISES concernant son métier, tels que des Draps Français et autres, de toutes variétés, et plus à la mode, ainsi que des Etoffes de goût pour gilets de dessous, le tout provenant des meilleures fabriques d'Europe; il sera toujours zélé à répondre à ceux qui voudront l'honorer de leur pratique, et aux prix les plus modérés. Son magasin est toujours rue de Chartres, No. 124. 13 oct

A VENDRE.

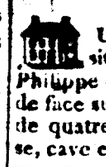

Une MAISON briquetée entre poteaux, située rue Bourgogne No. 268 entre St. Philippe et Dumaine, mesurant trente deux pieds de face sur 120 pieds de profondeur, composée de quatre appartemens, chambre haute, dépense, cave et galerie ; cuisine, chambre à domestique, magasin à bois, pigeonnier, puits en brique, et jardin entouré de palissade—La cour, les corridors, la cave et la cuisine, sont briquetées.

Ladite propriété est bien connue ayant été construite par feu Mr. François Dreux qui l'a habitée pendant nombre d'années. 29 sept.

Forté-pianos.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Ohio de Philadelphie, un joli assortiment de PIANOS de différens goûts, d'excellente qualité et d'un travail exquis.—Aussi des FLUTES, de tous genres, des VIOLONS, des GUITARRES, des VIOLONCELLES, des CLARIONETTES, des FLAGEOLETS simples et doubles, des BASSONS, des CORS, des TROMPETTES, des roseaux, des cordes-à-boyaux et autres articles de musique, qu'il vendra en gros et en détail.
22 sept JOHN G. KLEMM, 49, rue Canal

AVIS.—Il y a une quinzaine de jours qu'une montre en argent a été offerte en vente au soussigné, par un nègre esclave, et le soussigné lui ayant dit de lui apporter un ordre de son maître, ledit esclave n'est plus reparu ; avis est donné par le présent à celui à qui elle peut appartenir, de venir la réclamer en payant les frais de cet avis.
13 oct—3 Wm ST. LEGER.

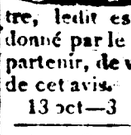

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants qu'ils ont reçu par le Louisiana de New-York.
20 barils Essence de Térébenthine.
200 " Peinture blanche &c. &c.
De plus en magasin cinq cents caisses de Vin de St. Julien, Chateau Léoville et La Rose, le tout 1ère. qualité et à des prix moderés.
Ils offrent à loyer présentement l'entresol de la maison qu'ils occupent.
26 sept. FORESTIER et Co.

AVIS aux personnes qui désirent apprendre la langue espagnole ou la langue française, ou quelques sciences de 1ère. nécessité.

M. VOIDET de Beaufort, Professeur des langues Française et Espagnole, demeure maintenant rue St. Pierre, en face la maison N°. 104, près la rue Bourbon.

Il enseigne également la Rhétorique, la Géographie, l'Histoire universelle, la Doctrine des droits et des devoirs de l'homme en société, et l'économie politique; sciences qui sont de rigoureuse necessité, dans une République, pour les citoyens qui aspirent à l'honneur de participer à la Législature ou à l'administration publique : d'ailleurs, il faut de l'instruction à tous les citoyens ; c'est de là que dépendent principalement leur bonheur, le bon ordre et la force de la société, l'exécution et l'effet de toutes les lois ; surtout si cette instruction a pour premiers élemens, une saine et pure morale, et la doctrine des devoirs sociaux.

Les heures de leçons sont fixées pour tous les disciples, de manière à ce qu'ils puissent concourir avec commodité.

Le Professeur se rendra chez les personnes qui ne pourraient assister aux cours publics. 8 Sept.

ECOLES PUBLIQUES.

LES régents des Ecoles Centrale et Primaires, ayant obtenu un local sain et commode pour l'école Primaire de la partie supérieure de la ville, dans l'Eglise des Baptistes, "Baptist Church" Place Lafayette, ont le plaisir d'annoncer au public, qu'elle y est ouverte dès aujourd'hui sous la direction de Messieurs Kinnicutt, chef, et Duval, professeur.

L'école Primaire pour la partie inférieure de la ville, sous la direction de Mrs. Bigot, chef, et Rivière professeur, et l'école Centrale sous celle de Mrs. Murray, principal, Pichot et Rocs de Santi Petri, professeurs, se tiennent toujours à l'ancien couvent des Ursulines, rue Comlé.

Dans chacune des écoles Primaires on enseigne la Lecture, l'Ecriture, l'Arithmétique, la Géographie, et les élémens de la Grammaire dans les deux langues anglaise et française.

On enseigne dans l'école Centrale, l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin, le Grec, les Mathématiques, la Littérature, l'Histoire, la Physique, &c. Il y a aussi, une école de Dessin et de Peinture attachée à l'établissement, et dirigée par M. Bigot.

CONDITIONS.

Dans les écoles Primaires ; deux gourdes par mois

Dans l'école Centrale ; pour tous les cours qu'on y fait, excepté le dessin, trois gourdes par mois. Pour le dessin trois gourdes par mois.

Dans chaque école, cent élèves qui n'ont pas les moyens de payer, sont admis gratis.

S'adresser aux chefs des écoles, au Directeur des écoles Publiques, au président de la Régence, ou au Maire de la ville.

Par ordre de la Régence,
J. W. MURRAY,
Remplaçant le Directeur des écoles Publiques.
Nlle. Orleans le 15 Juillet 1829.

A VENDRE,

354 tiercons CACAO de Tabasco, première qualité, venant de la Véra-Cruz par le brick William, capitaine John Hughes, à la consignation de
FRANCISCO PAYRO,
encoignure des rues Poydras et Levée, No. 25.
22 septembre—3

800 Barriques Vin de Marseilles, d'importation récente, et ayant droit au drawback, à vendre a des conditions avantageuses, par
JULES LEBLANC,
22 Septembre N°. 182, rue Royale.

$10 DE RECOMPENSE.

SONT offertes à celui qui ramènera au soussigné la négresse anglaise NANCY, ou la mettra dans une geole. Cette négresse était habituée de vendre des gâteaux et des glaces le soir, elle parle un peu le français et était vêtue lors de son départ d'une robe de cotonnade bleue et à carreaux ; elle a une cicatrice sur le pied droit provenant d'une brulure, la peau très noire.

Les capitaines de navires et autres, sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon les lois.
12 sept. A. LACOUTURE.

AVIS AUX AMATEURS DE CHASSE.

LE soussigné offre à vendre à son établissement, rue Toulouse No. 22, entre les rues Chartres et Levée, un joli assortiment de FUSILS doubles et simples, à piston. Aussi une grande quantité de capsules première qualité No. 3. qu'il vendra en gros et en detail.
18 aout. ADOLPHE DUHART.

AUX Habitans Sucriers.—Le soussigné, propriétaire de la Fondrie de fer de la Louisiane possède et offre à vendre, à des conditions raisonnables, plusieurs moulins à sucre de différentes grandeurs de 24 a 29 pouces de diamètre, avec tout ce qui leur est nécessaire. Aussi une grande quantité de barres et d'embouchures de fournaux en fer, de différentes longueurs et grosseurs. Ceux qui désireront en faire l'acquisition sont invités a les venir voir. E. E. PARKER.
22 aout.

Sangsues de France.

REÇUES par le Bolivar du Havre et à vendre par
8 aout. FORESTIER & Co.

A LOUER.

Une Maison de campagne agréablement située à environ trois quart de lieu au dessus de la ville et du même bord. S'adresser au bureau de cette feuille. 2 aout.

CHAPEAUX DE GOUT,
ET DE CASTOR.

NICHOLS & KEELER, No. 85, rue de Chartres, ont reçu par le navire Frances, plusieurs caisses de CHAPEAUX de gout, qu'on garantit être supérieurs à tous ceux offerts en vente dans ce pays. 14 mai

ARROU ROOT & CASSE.

ARROU Root & Casse de St-Dominge en débarquement de la goélette Franklin des Cayes, à vendre par D. S. BORDUZAT.
15 Juin. 108 Rue Royale

Bon Café

A UN PICAYUN la livre au magasin d'ANT. MICHOUD, sur la Levée vis-a-vis l'ancien marché. 1er. sept.

Remède de Le Roy,

PREPARÉ et vendu [illegible] le [illegible] Cette — [illegible] Au magasin d'ANT. MICHOUD, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché —On trouve au dit magasin des LIQUEURS fines de la Martinique.
1 r. sept.

B. TURPIN, offre à vendre à son magasin, encoignure des rues Royale et Orléans, quelques douzaines de verres [illegible]

Extrait d'Absinthe,

DE VAUCHER & LECOULTRE,
A Mortiers Graveurs, canton de Neufchâtel, en Suisse. 17 sept.

Nouvel Etablissement

Café d'Orleans,
Rue St.-Louis N°. 15,
Près de la Levée.

Le soussigné (arrivé dernièrement de Cube, où il a tenu un Cafe du Commerce) informe respectueusement le public que le dit établissement sera ouvert Jeudi prochain, 1er. Octobre. Il espère, par la manière dont il sera tenu, donner une satisfaction générale et mériter en partie l'encouragement du public.

Comme de coutume, il tiendra de bon Cafe et du Lait, qu'on servira tous les matins.
29 Sept. P. BULIT.

ESCLAVE EN MARONNAGE.

EST parti marron de chez le soussigné, il y a environ un mois et demi, un jeune nègre âgé de 14 à 15 ans, nommé LOUIS, louisiane le pays depuis environ 7 ans, avait la peau très noire et les cheveux fins de tête. Lorsqu'il est parti, il avait une casquette noire, une camisole de gingas et un pantalon de russie blanc; il parle anglais et français, et a appartenu à Mr. Paul Martin, de cette ville.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous les peines portées par la loi. On donne ordre également de ne pas lui donner asile dans aucune maison.

On donnera une récompense de dix piastres à celui qui le mettra en mains des geoles de cet Etat, ou le ramènera au soussigné.
4 [illegible] PHILLITE BOURGOIN.
Au [illegible] Levée, No. [illegible]

LOTERIE

DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES Natchitoches. 13e. classe

Devant se tirer positivement a la Bourse, Samedi 31 Octobre.

PROSPECTUS :—

1	lot de	$10,000		$10,000
1	" "	4,000		" 4,000
1	" "	2,500		" 2,500
1	" "	1,800		" 1,800
1	" "	1,600		" 1,600
1	" "	1,352		" 1,352
66	" "	750		" 4,950
6	" "	550		" 3,300
6	" "	550		" 2,100
156	" "	60		" 9,360
780	" "	8		" 6,240
7800	" "	4		" 31,200
8,760	Lots			$77,352
15,600	Billets blancs.			

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numeros tirés sur les 30 ; 93e avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux : et le billet qui aura les 1er., 2e. et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à..... $10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2	4,000
2, 1 et 3	2,500
2, 3 et 1	1,800
3, 1 et 2	1,600
3, 2 et 1	1,352

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir : les 1er. 2e. et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 750

Les 6 autres billets qui auront trois des numeros sortis, savoir, les 1er. 3e. et 4e., dans quelque ordre se soit, auront droit à 550

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., 3e. et 4e. dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à 350

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à 60

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à..... 8

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à... 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N°18.

Prix des Billets.

Entiers $ 4. demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de $16 ; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET, *Directeur*,
rue de Chartres, entre les rues Conti et St. Louis.
29 Sept

LOTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES, autorisée par la Législature de l'Etat de la Louisiane.

Le Tirage de la 13e. classe de 1829 aura lieu le 31 Octobre 1829.

Celui de la [illegible] classe aura lieu le			21 Nov.	1829.
Do.	15e.	do.	do.	5 Dec. 1829.
Do.	15e.	do.	do.	16 Dec. 1829.
Do.	1ère.	do.	do.	2 Janv. 1829.
Do.	2e.	do.	do.	16 Jan. 1830.
Do.	5e.	do.	do.	1er. Fév. 1830.
Do.	4e.	do.	do.	2[illegible] Fév. 1830.
Do.	5e.	do.	do.	15 Mars 1830.
Do.	6e.	do.	do.	17 Mars 1830.
Do.	7e.	do.	do.	10 Avril 1830
Do.	8e.	do.	do.	24 Avril 1830.
Do.	9e.	do.	do.	15 Mai 1830.
Do.	10e.	do.	do.	5 Juin 1830.

24 sept J. B. FAGET, *Directeur*.

AVIS.—Une personne possédant les langues Anglaise, Française et Espagnole desire trouver des leçons dans des maisons particulières. S'adresser au bureau de cette feuille. 18 juin

LE soussigné offre à vendre les articles suivants reçus par les derniers arrivages de la Havane, savoir :—

5	Douz. Pots	confitures de Citrons.
5	do do	do d'Ecorces.
2	do do	do d'Ananas.
8	do do	do de Dattes.
2	do do	do de Gingembre.
2	do do	do de Cèdres.
1	do pots compote de Gouyave.	

Gelée de Gouyave, Pâte de Gouyave et de Mameys. BERNARD TURPIN.
10 juin. Encoignure des rues Orléans et Royale

PERDU—Dans la journée de Mercredi dernier, de 9 à 10 heures du matin, dans le trajet du magasin de M. Francisco Tio, rue Ste. Anne, par la rue Royale jusqu'à l'encoignure de M. Ducatel, de là par la rue Toulouse et ensuite jusqu'au magasin de M. Hyde, deux billets de banque, l'un de cent piastres, et l'autre de cinquante. La personne qui a pu les avoir trouvés, est priée de les remettre, soit chez le soussigné ou au bureau de cette feuille, elle recevra une récompense honnête.
CHARLES GUESNARD.
[illegible] Royale, No. [illegible]

LOTERIE

DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE *BATON ROUGE.*

Autorisée par la Législature de l'Etat de Louisiane.

Huitième Classe pour 1829.

Le Tirage de la 8ème. Classe pour 1829 aura lieu positivement le Samedi 28 Novembre au café de la bourse, à 6 heures et demie du soir,

Gros lot $8,000

Le prospectus détaillé paraitra le 1er. Nov.

Les tirages subséquents auront positivement lieu comme suit :

7eme.	classe	1829, le Samedi	12 Décembre.
8eme.	do.	do. le Mercredi	23 Décembre.
1ère.	do.	1830, le Samedi	9 Janvier 1830.
2eme.	do.	do. le Mercredi	27 Janvier do.
3eme.	do.	do. le Samedi	20 Février do.
4eme.	do.	do. le Mercredi	3 Mars do.
5eme.	do.	do. le Samedi	20 Mars do.
6eme.	do.	do. le Samedi	3 Avril do.
7eme.	do.	do. le Mercredi	21 Avril do.
8eme.	do.	do. le Samedi	8 Mai do.
9eme.	do.	do. le Samedi	29 Mai do.
10eme.	do.	do. le Samedi	12 Juin do.
11eme.	do.	do. le Mercredi	30 Juin do.

Prix des Billets.

Entiers $10—demis $2—quarts $1.—Chaque paquet ne pourra gagner moins de $16 ; demi et quart en proportion.

J. VIGNAUD. } Administrateurs.
L. VIDAL, }

Ille Bienville, près de l'encoignure de la rue de Chartres. 19 sept.

LE soussigné offre à vendre le articles suivants,
75 barillets Langues de Morue,
25 do. Harengs d'Ecosse,
5 barils Citrons frais,
Salaisons assorties,
Sardines à l'huile et au beurre,
Confitures de la Havane,
Sirop de Groseille et d'Ananas,
Liqueurs de la Martinique et de Bordeaux,
Vins de toutes espèces,
Kirswasser de la Forêt Noire, &c. &c.
B. TURPIN
14 mai encoignure des rues Orléans et Royale

ESCLAVES EN MARONNAGE.

SONT partis marons de chez la soussignée, les esclaves suivants :

La négresse CLARISSE, âgée de 30 ans, haute taille, créole du pays, parlant français et un peu anglais : ses dents apparentes lorsqu'elle sourit. Employée ordinairement au soin du ménage, habillée d'une robe de désinde à carreaux noirs et blancs. Elle est maronne depuis environ trois semaines.

La négresse nommée LISE, agée d'environ 25 ans, taille grande, également créole, parlant anglais et français ; elle était habillée d'une robe de gingas à carreaux bleus et blancs, peau rougeatre ; elle a une grande cicatrice sur une des jambes, elle est maronne depuis 4 jours.

Une récompense de cinq piastres pour chacune de ces négresses, sera donnée à celui qui les conduira à sa maitresse.

Madame ARADIE.
Ou à CADET DROUET, rue du Tchoupitoulas

A LOUER.

UN NEGRE d'une vingtaine d'années, entendu à la pâtisserie, parlant français, anglais et espagnol. Pour plus amples renseignemens s'adresser à l'imprimerie de cette feuille.
10 sept.—2f.

LE soussigné offre à vendre dans son magasin, rue de Chartres, N° 19, entre les rues de la Douane et du Canal, reçu par la goelette Josephine, de la Havane, les articles, suivants, très-convenables pour la saison, 100 caisses Fruits assortis, consistant en : petits Citrons, Ananas, Icacos, Gouyave, Cédrats, Oranges et Gingembre :—Aussi, 150 douzaines boites de Gouyave et Gelée de Gouyave et Mamey.

Il continue de vendre en gros et en détail les articles relatifs à son état de confiseur et distillateur. A. LACOUTURE. 8 sept

EN venta—por Jules Leblanc, calle Real N° 182, se vende 800 barricas de VINO DE MARSELLA, de reciente importacion : pagando los derecho de importacion si el comprador le conviene estraerlo para otro punto. 24 sept

UN jeune homme arrivant de Cayenne, où il a géré plusieurs sucreries, connoissant parfaitement la culture des terres basses, désire se placer sur quelque habitation en qualité d'administrateur ; il peut conduire Tuilerie et Briqueterie, et peut également se rendre utile en donnant des leçons de français et des premiers élémens de mathématiques.

S'adresser rue de la Levée, N°. 108, entre St. Philippe et Dumaine.
8 Oct.

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.

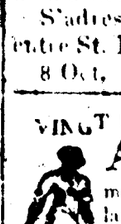

A CELUI qui conduira à la Geole de cette ville, une négresse nommée Françoise, créole du pays, parlant bien l'espagnol, agée d'environ 25 ans, [illegible] esclave est avec [illegible] Joseph Mariano, Espagnol), reconnaissable sur [illegible] elle font ensemble des voyages à la Grande Terre et au Bourg Carré, et ils ont été vus dernièrement dans les environs de chez Mde. Livaudais.

☞ Il sera donné vingt piastres de plus, à celui qui trouvera en outre la négresse [illegible] elle était avec le dit Joseph Mariano, [illegible] ter par des renseignemens sûrs pour [illegible] mains de la justice. V. DUCMAGE
30 Sept.